

d'un des membres égaux du Commonwealth a été reconnu comme le drapeau d'un autre membre du Commonwealth comme représentant le Commonwealth et comme l'un des deux drapeaux du second pays?

Le très hon. M. Pearson: En temps opportun, je serai heureux de traiter de ce sujet en détail.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le premier ministre dit que la chose s'est produite auparavant. Puis-je lui demander où? On n'a qu'à poser la question pour obliger à mettre cartes sur table.

(Plus tard)

(Texte)

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur l'Orateur, je désire adresser ma question au distingué secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui agit comme premier ministre suppléant. Je voudrais lui demander s'il a l'intention de suggérer au gouvernement de reconsidérer la décision prise et de se rendre à la demande de l'honorable député de Saint-Jean-Iberville-Napierville (M. Dupuis) qui, le 23 janvier 1961, réclamait un référendum concernant le choix d'un drapeau?

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre! Je me demande si l'honorable député voudrait bien inscrire sa question au *Feuilleton*.

(Texte)

M. Pigeon: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Depuis quelque temps, je pose de nombreuses questions au premier ministre et aujourd'hui j'en pose une au représentant du premier ministre, et jamais on ne me répond. On refuse de me répondre. Comme l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures connaît très bien l'estime que je lui porte, je serais très heureux qu'il me donne une réponse négative ou affirmative, par un oui ou par un non, et ainsi la Chambre et toute la population canadienne seront satisfaites.

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député enfreint le Règlement et il doit le savoir. Ce n'est pas une question de privilège. Il peut s'agir d'un rappel au Règlement, mais non d'une question de privilège.

(Texte)

M. Pigeon: Dans ce cas, monsieur l'Orateur, je poserai ma question au premier ministre suppléant sous une autre forme...

(Traduction)

M. l'Orateur: A l'ordre! Je suis convaincu que l'honorable député ne désire pas causer d'autres ennuis à la présidence.

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

M. Pigeon: Non, monsieur l'Orateur, je ne veux pas vous embarrasser.

(Plus tard)

L'hon. Léon Balcer (Trois-Rivières): J'aimerais demander au ministre des Transports s'il est en mesure de faire rapport à la Chambre de son récent voyage en Grande-Bretagne et de sa mission auprès de Sa Majesté la Reine, alors qu'il aurait fait part à Sa Majesté de la décision du cabinet du Canada de présenter à la Chambre un projet de résolution intéressant deux drapeaux?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, l'honorable représentant, qui fait partie lui aussi du Conseil privé, a sans doute lu le serment que prononcent les membres du Conseil privé et il saura sûrement pourquoi il ne serait pas convenable que je réponde, de quelque façon que ce soit, à cette question, sûrement pas en ajoutant quoi que ce soit à ce que le premier ministre a dit hier. Je n'ai donc absolument rien à dire à ce sujet.

L'hon. M. Balcer: Je me demande si le ministre convient que la même règle s'applique autant aux premiers ministres des provinces qu'aux membres du Parlement? Je ne vois pas pourquoi M. Smallwood serait renseigné avant les députés à la Chambre à l'égard de ces questions.

L'hon. M. Pickersgill: Moi non plus.

M. Pigeon: Pourrais-je poser une question complémentaire? Le gouvernement a-t-il consulté M. Lesage au sujet de ses deux drapeaux?

(Texte)

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Je voudrais demander au ministre des Transports si, au cours de ses entretiens avec Sa Majesté la reine, il a été question de la possibilité de remettre à un peu plus tard le voyage de la reine au Canada?

(Traduction)

L'hon. M. Pickersgill: Je n'ai absolument rien à ajouter à ce que j'ai dit.

(Plus tard)

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, pourrais-je poser cette question: le ministre des Transports, grand historien...

M. Pigeon: La période des questions est finie.

M. Winch: C'est moi qui ai la parole en ce moment. Puis-je demander au ministre des Transports, qui est un grand historien, s'il